



mardi 26 mai 2020

Communiqué de presse



Bordeaux : premières attributions du Fonds de soutien aux associations culturelles

Face à la crise sanitaire exceptionnelle que traverse la France, en complément des mesures prises par l'Etat, la Ville de Bordeaux se mobilise pour apporter aux associations culturelles le soutien dont elles ont besoin aujourd'hui, grâce à un Fonds de soutien exceptionnel.

Le premier bilan financier, couvrant la période du 15 mars au 15 mai, établi à partir des données consolidées recueillies par la Direction Générale des Affaires Culturelles de la Ville auprès de chaque association subventionnée (environ 150), fait apparaître un manque à gagner important, hors grands opérateurs (la Manufacture CDCN, TNBA, Rock School Barbey, Culturespaces, Cité du Vin, etc.).

Fonds de soutien déployé en deux temps

- Le traitement des cas d'urgence, assorti d'une éventuelle mesure de correction au regard des comptes définitifs 2020.
- L'instruction plus tardive, courant 2020, en cas de nouvelles sollicitations lors de la campagne des subventions 2021.

Première phase à 279 500 €

Dans le cadre de la première phase de ce Fonds de soutien, 23 structures bénéficieront d'une aide financière d'un montant global de 279 500 €.

Les dossiers de demande ont été analysés sur plusieurs critères :

- Perte de chiffre d'affaire net liée à la crise sanitaire (déduction faite des charges annulées ou reportées sur les exercices suivants) ;
- Difficultés de trésorerie prévisibles pour l'exercice en cours ;
- Maintien des contrats de travail ou d'engagements divers malgré les annulations et les reports ;
- Prise en compte des autres aides obtenues ;
- Pour les associations qui feront une demande d'aide au fonctionnement pour l'exercice 2021, une analyse particulière sera effectuée si la présente demande se traduit par une subvention de la Ville. Celle-ci se réserve la possibilité de prendre en compte un éventuel retour à meilleure fortune dans le cadre de la subvention allouée pour 2021.

Une deuxième phase d'analyse des dossiers de demande de soutien aura lieu dès la rentrée de septembre. Le [dossier accessible sur bordeaux.fr](https://bordeaux.fr), doit être dûment complété, sous format numérique exclusivement et adressé par courriel à guichet.unique.subventions@mairie-bordeaux.fr.

Premières associations soutenues

Parallèles Attitudes Diffusion / Esprit de corps CDNC / SASU Théâtre National Bordeaux Aquitaine / Pygmalion / POLA / Théâtre du Pont tournant / Cie Bivouac / Cie Présence / EVER / L'orangeade / Silicone / TPLT / 5UN7 / BAM Project/ Cie la boîte à sel / Bordeaux Historia Vini / Les Créants / FIMEB / Maîtrise de Bordeaux / OLA radio / Painting Bordeaux / Cie Paul les oiseaux : Amis de l'Utopia et du 7ème art et essai.

Gardons le lien avec la culture

Contacts presse

Nicolas Corne / Anna Beaubatie - Service de presse
n.corne@mairie-bordeaux.fr ; a.beaubatie@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46
presse@mairie-bordeaux.fr - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr